

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX PUBLICS D'EAUX USÉES EN PARTIE PUBLIQUE

Afin que le service assainissement puisse d'étudier votre projet, vous devez compléter le dossier ci-après et le retourner par courrier ou par mail :

Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs
2, rue du Serein
89800 CHABLIS

☎ : 03.86.18.91.16

@ :
assainissement@3cvt.fr

Après réception de votre dossier complet de demande de raccordement, une visite technique sera réalisée sur place pour vérifier la faisabilité du projet et, le cas échéant, réaliser un devis.

Vos travaux pourront débiter une fois :

- la réception de votre dossier complet par le service assainissement,
- la visite de terrain préalable en présence soit de l'entreprise choisie par la 3CVT, soit de l'entreprise de votre choix,
- la signature du devis émis par la 3CVT,
- l'obtention des différentes autorisations administratives (occupation du domaine public, voirie...).

En l'absence de ce formulaire dûment complété, le service assainissement ne sera pas en mesure de traiter votre demande.

La demande de raccordement au réseau public d'eaux usées doit être **exclusivement** effectuée par le propriétaire de l'habitation.

Les travaux de raccordement au réseau public d'eaux usées en partie publique doivent être réalisés conformément :

- aux préconisations réglementaires en vigueur,
- au guide de raccordement de la 3CVT (disponible sur le site internet de la 3CVT – www.3cvt.fr – ou sur demande).

A : DOCUMENTS CONSTITUTIFS D'UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT

Les documents suivants sont indispensables à l'instruction de votre dossier :

- **le présent document** complété par vos soins
- **un plan de situation** (échelle 1/10 000^{ème}) avec :
 - l'identification des limites de la parcelle concernée.
- **un plan masse du projet** ou extrait cadastral de la parcelle (échelle 1/200^{ème} ou 1/500^{ème})
 - l'emplacement souhaité du regard abonné accessible depuis le domaine public
 - si votre projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme, joindre une copie de l'Autorisation d'Urbanisme ; le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

B : INTERVENANT DU PROJET

B1 : Demandeur du raccordement - propriétaire

C'est le bénéficiaire du raccordement. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s'il a mandaté un tiers.

NOM - Prénom :		
Dans le cas d'une société,		
Raison Sociale :		
N° de SIRET :		
S'agit-il d'une administration ?	Oui	Non	
N° et nom de la voie :		
		
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Mobile :
Courriel :		

Adresse d'envoi du devis :		
Si différente de l'adresse ci-dessus		
N° et nom de la voie :		
Code postal :	Commune :

C : IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU PROJET

Dénomination du site :		
Dans le cas d'une société,		
Raison Sociale :		
N° de SIRET :		
Adresse précise :		
N° et nom de la voie :		
Code postal :	Commune :

Le projet nécessite-il une autorisation d'urbanisme ?

Non Oui, transmettre une copie de l'autorisation d'urbanisme

N° du permis de construire :

L'installation est-elle située dans une zone d'aménagement concerté (Z.A.C) ? Oui Non

L'installation est-elle située dans un lotissement ? Oui Non

D : CALENDRIER DU PROJET

Date envisagée de la mise en exploitation du raccordement :

E : DESCRIPTION DU PROJET

Eaux usées

Type de raccordement à réaliser : Nouveau raccordement Travaux sur raccordement existant

Votre projet concerne (*plusieurs choix possibles*) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Une maison particulière | <input type="checkbox"/> Une nouvelle parcelle |
| <input type="checkbox"/> Une maison dans un lotissement | <input type="checkbox"/> Une division de parcelle |
| <input type="checkbox"/> Un immeuble | <input type="checkbox"/> Une parcelle située dans un lotissement |
| <input type="checkbox"/> Autre : | |

E2 : dimensionnement du raccordement d'eaux usées

Pour le réseau d'eaux usées le diamètre du branchement est de 160 mm pour une habitation particulière et de 200 mm pour une opération d'ensemble. Un immeuble situé en contrebas d'un réseau public de collecte qui le dessert est considéré comme raccordable et le dispositif de relevage des eaux usées est entièrement à la charge du propriétaire de l'immeuble.

G : RÉALISATION DES TRAVAUX

Vous souhaitez que les travaux soient réalisés :

- Par la Communauté de communes (3CVT)
 Par l'entreprise de votre choix (devis de l'entreprise établi au nom de la 3CVT)

H : VALIDATION DES INFORMATIONS

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs :

- établira une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire, après visite sur site,
- **et** réalisera une visite sur site préalablement aux travaux en présence de l'entreprise retenue.

Date :

Nom - Prénom du signataire* :

Signature* :

* Champs obligatoires

I : REMARQUES